



La filière karité prend son envol au Togo

Au Togo, la filière karité occupe désormais la majorité des femmes rurales dans la partie centrale et septentrionale du pays, et demeure par ailleurs une importante source de revenus et d'emplois en milieu rural à travers la production et la commercialisation du beurre de karité ainsi que ses produits dérivés.

Classé dans le top 10 des grands pays producteur du karité en Afrique, le Togo dispose en effet d'un fort potentiel de karité dans sa région septentrionale et compte plusieurs milliers de femmes qui vivent des activités liées au karité.

Ces dernières années, ces femmes ont bénéficié des appuis multiformes de la Société Togolaise du Karité (STK), de la filière karité du Togo (FIKATO) et du Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV).

Depuis le 11 octobre 2019, la filière karité au Togo s'est dotée pour la première fois d'une faitière nationale, la Fédération Inclusive du Karité du Togo (Coopérative avec Conseil d'Administration), FIKATO COOP CA présidée par Mme Elisabeth Essodolom PALI-TCHALLA avec l'accompagnement des ministères en charge de l'agriculture et du commerce.

La mise en place de cette fédération nationale des acteurs du karité est l'aboutissement d'un processus de réorganisation

des acteurs du secteur depuis plus de deux ans d'abord en coopératives, puis en unions régionales et en faitières nationales selon les directives de la loi OHADA relatives aux sociétés coopératives.

Il faut souligner qu'à l'échelle mondiale, le secteur du karité connaît également un dynamisme et de la vitalité. Pour preuve, selon une étude indépendante de LMC International, une firme internationale de consultants en agroalimentaire commanditée par l'Alliance globale de karité et l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), les exportations de karité sont passées de 50.000 tonnes à plus de 350.000 tonnes par an au cours des 20 dernières années.

David S.